

Présentation :

Cette note mensuelle entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

Sommaire :

Mauritanie: 30 ans de prison requis contre 23 personnes accusés de trafic de cocaïne.....	p2
Un nouveau vol de données bancaires fragilise la Suisse.....	p3
L'évasion fiscale - Le disque de Merkel.....	p4
Les enjeux formidables des transferts de fonds internationaux.....	p5
USA : Le business de l'héroïne black tar.....	p8

Mauritanie: 30 ans de prison requis contre 23 personnes accusés de trafic de cocaïne

Le procureur de la Cour criminelle de Nouakchott a requis jeudi 30 ans de prison contre 23 personnes accusées d'avoir été membres d'un réseau de trafic international de cocaïne démantelé en 2007, a-t-on appris de source judiciaire.

Le procureur "a requis 30 ans de prison ferme et la confiscation des biens contre les principaux accusés qui sont au nombre de 23" sur un total de 32 personnes jugées depuis le 31 janvier. Il s'agit du plus important "procès de la drogue" jamais organisé dans le pays.

Parmi les principaux accusés figurent un Français, Eric Mika Walter, un représentant de l'organisation de coopération policière internationale Interpol, le commissaire de police Sid'Ahmed Ould Taya, et un homme d'affaires mauritanien Mini Ould Soudani.

Selon l'accusation, le réseau aurait programmé l'aménagement, dans le désert du nord de la Mauritanie, d'une piste d'atterrissage destinée à recevoir de petits appareils transportant de la drogue.

Certains membres du groupe sont accusés d'avoir revendu à Nouakchott 200 kg de cocaïne qui devait être expédiée à des clients en Europe par voie maritime. Mais chacun des accusés nie toute participation à un trafic de drogue.

Sur les 32 personnes jugées, huit seulement sont présentes dans le box des accusés, dont le ressortissant français et le délégué d'Interpol, a constaté un journaliste de l'AFP. Les autres, en liberté provisoire ou sous le coup d'un mandat d'arrêt international, ne se sont pas présentées au procès.

Deux avocats mauritaniens sont jugés dans le cadre de cette affaire pour "blanchiment d'argent". Le parquet a requis contre eux cinq ans de prison et une amende de plus cent millions d'Ouguiyas (plus de 200.000 euros), a précisé la même source judiciaire.

Le ministère public a en outre demandé une peine de trois ans de prison contre sept personnes poursuivies pour "falsification".

Le procès reprendra dimanche avec les plaidoiries des avocats de la défense

L'Afrique de l'Ouest est devenue des dernières années un important point de transit de la cocaïne sud-américaine à destination des marchés européens.

(AFP) le 04 février 2010

[En Ligne] Disponible sur

Un nouveau vol de données bancaires fragilise la Suisse

Un informateur propose à l'Allemagne l'achat d'une liste de 1500 fraudeurs de son fisc. Le gouvernement allemand temporise. Voilà qui rappelle l'affaire HSBC avec la France. Beaucoup en Suisse s'indignent de cette nouvelle attaque. Et si ce n'était pas la dernière...

La liste de fraudeurs est proposée pour 2,5 millions d'euros. Une bricole en regard des rentrées fiscales qu'elle pourrait rapporter à l'Allemagne, estimées à 100, voire 200 millions d'euros.

Achètera? N'achètera pas? Le marché proposé au gouvernement allemand est plus qu'appétissant: une liste de 1500 contribuables allemands ayant dissimulé leurs avoirs en Suisse. C'est ce qu'un informateur propose de vendre pour 2,5 millions d'euros. Une bricole

en regard de ce que pourrait rapporter l'utilisation d'un tel fichier: des rentrées fiscales estimées à 100, voire 200 millions d'euros. Même si l'Allemagne n'a pas encore fait part de ses intentions, ni même confirmé les informations révélées vendredi soir dans la presse, l'affaire met une nouvelle fois la Suisse sous pression.

«Qu'un gouvernement puisse acheter des données volées – ou même qu'un voleur ose s'adresser à lui pour lui proposer une liste de noms – c'est tout simplement inouï. Et pour moi, c'est scandaleux. Dans un Etat de droit, on ne peut pas collaborer avec un criminel», s'indigne le conseiller national Luzi Stamm. L'UDC argovien se montre inquiet quant à la suite des opérations. «Je suis pessimiste. Il y a deux ans, elle ne s'était pas gênée pour acheter des données volées au Liechtenstein.»

«Cris d'orfraie de la droite»

Cette analyse fait sourire la gauche. «Dans l'absolu, il est évident que le vol de données est inacceptable, mais il ne faut pas se voiler la face. Les cris d'orfraie de la droite helvétique n'auront aucune influence sur l'Allemagne», considère le socialiste Alain Berset. «On voit bien que le gouvernement allemand a tout intérêt, face à son opinion publique, à utiliser ces données.»

Pour le Fribourgeois, ce genre d'attaque met en évidence un vrai problème de sécurité des données au sein des banques, et il ne peut que se reproduire. «Il n'y a aucune raison que cela cesse. La Suisse doit chercher une solution à moyen et long terme. Nous devons abolir la distinction entre fraude et évasion fiscale, comme le souhaite le Conseil fédéral, et mieux collaborer avec les autres pays.»

Pour le Conseil fédéral, pas question, évidemment, de commenter une affaire qui n'en est qu'au stade des suppositions. Difficile néanmoins de rester totalement muet, surtout lorsqu'on est assailli par la presse. En déplacement au Forum économique de Davos, Doris Leuthard a habilement oscillé entre prudence et fermeté. Tout en insistant sur le fait que la question était «spéculative et non officielle», la présidente de la Confédération a glissé un avertissement en direction de l'Allemagne. «Nous jugeons difficile qu'un Etat de droit utilise des données illégales.»

Même son de cloche pour Ueli Maurer, qui confiait, au sortir d'une rencontre avec son homologue allemand de la Défense: «Ma confiance serait vraiment ébranlée si nos voisins franchissaient le pas et achetaient des données volées.»

Le précédent HSBC

Des données volées, et donc illégales? La question fait également débat en Allemagne. Pour les sociaux-démocrates, le gouvernement ne devrait pas hésiter s'il s'agit de récupérer de 100 à 200 millions d'euros d'impôts. Avis inverse pour la CDU qui considère que cela reviendrait à récompenser un voleur.

L'argument n'avait pas pesé lourd, il y a deux ans, face au Liechtenstein. Le ministre allemand des Finances, Peer Steinbrück, avait récupéré alors plus de 500 millions d'euros. De même, la France n'avait pas eu plus de considération lorsqu'il s'était agi d'utiliser les données bancaires volées par un ancien employé de la banque HSBC.

Pour Alain Berset, que l'Allemagne utilise ou non ces données bancaires, l'affaire est entendue. «Les clients étrangers savent désormais que les banques helvétiques n'offrent plus

de protection solide contre l'évasion fiscale. Nous devons maintenant construire une place financière durable.»

JUDITH MAYENCOURT le 01.02.2010

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.tdg.ch/actu/suisse/nouveau-vol-donnees-bancaires-fragilise-suisse-2010-01-31>

L'évasion fiscale - Le disque de Merkel

Figure de proue du combat contre cette lèpre économique que forme le couple évasion fiscale et blanchiment d'argent souillé de partout, la chancelière Angela Merkel n'entend pas céder un pouce. À preuve, sa décision d'acquiescer au prix fort une liste renfermant les noms d'Allemands n'ayant que mépris pour leurs devoirs de citoyen en la matière.

Lorsque Merkel a annoncé cette semaine que 3,5 millions seraient accordés à la personne détenant une disquette révélant l'identité d'Allemands en délicatesse, elle a eu ces mots: «Il faut tout faire pour exploiter ces données.» Bien évidemment, en Allemagne comme en Suisse, ceux qui se délectent avec l'exploitation des damnés de la Terre ont réagi en empruntant à l'éthique (!) un de ses préceptes. À savoir que traiter avec un escroc n'est pas très catholique. Il est vrai que les uns et les autres sont plutôt d'obédience calviniste.

En agissant de la sorte, les détracteurs de Merkel ont feint d'ignorer une décision aussi importante que récente. Une cour helvétique appelée à se prononcer sur l'accord négocié l'été dernier entre les États-Unis et la Suisse, concernant les agissements délictueux de l'Union des banques suisses (UBS) en sol américain, a décrété que la communication de noms d'Américains aux autorités américaines était illégale. Restons un instant aux États-Unis.

Selon le FBI, plus de 50 000 Américains sont passés maîtres dans l'exportation de milliards de dollars, et d'une. Et de deux, l'entente signée par les représentants de Washington et de Berne portait sur 5000 individus seulement. Et de trois, la Suisse voudrait que le gouvernement américain lui fournisse l'identité des citoyens qui se sont volontairement dévoilés afin d'échapper à la prison, faut le souligner. La raison? La Suisse entend soustraire de l'inventaire des 5000 ceux qui étaient des clients. En clair, la Suisse chipote. La Suisse conjugue la mauvaise foi avec la mauvaise volonté. Retournons en Allemagne.

Si Merkel a commandé l'achat de la disquette en question, c'est qu'elle est très consciente que la conclusion du tribunal suisse ajoute beaucoup au coefficient de difficulté de la guerre qu'elle a initiée avec plus de combativité que tout autre chef d'État. Rien ne symbolise mieux la complexité comme l'ampleur des dégâts qu'induit la fraude fiscale le fait que Merkel ordonna aux services du renseignement, et non aux seules administrations fiscale et juridique, de pister les malfrats en cravate. Car mise à part l'évasion effectuée par la personne, il y a celle des entreprises qui, elle, plombe les caisses de tous les États.

Selon Eva Joly, ex-juge d'instruction experte en ces questions, la somme des fraudes réalisées par les individus atteint les 250 milliards bon an, mal an. Celle des multinationales? Environ 800 milliards. Citant une étude sur le sujet, Joly rappelait tout récemment dans un entretien que le quart des compagnies cotées à la Bourse de New York «ont totalement échappé à l'impôt entre 1998 et 2005». Puis, expliquant la géographie de cette malversation à très grande échelle, Joly évoque le pays qu'adorent les sociétés: les Pays-Bas. «Je cite les Pays-Bas à

dessein: grâce à leur régime favorable aux holdings, ils sont devenus le deuxième investisseur direct au monde après les États-Unis.» Le deuxième au monde! Et dire qu'on cherche noise à Merkel pour une banale disquette contenant les noms d'individus qui, comparativement aux entreprises, s'avèrent des malfrats au petit pied.

Serge Truffaut 4 février 2010 Actualités économiques

[En Ligne] Disponible sur
<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/282355/l-evasion-fiscale-le-disque-de-merkel>

Les enjeux formidables des transferts de fonds internationaux

Le marché des transferts de fonds internationaux promet d'être un des principaux terrains de manœuvres pour les nouveaux acteurs et les services de paiement. Dans son numéro 29, du 18 mai 2009, Echos de Canton s'était penché sur ce sujet pour annoncer « un segment majeur et convoité » et « de vraies transformations ».

Les enjeux formidables des transferts de fonds internationaux

Depuis, le SEPA a progressé et la DSP est entrée en vigueur. Ces changements ont servi de catalyseurs pour que s'ouvre un marché, qui intéresse grand et petits. Les technologies étaient disponibles depuis longtemps pour répondre autrement à de forts anciens besoins. La concurrence a changé la donne.

Un nouveau rapport du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) révèle que le montant total des transferts d'argent à destination des pays en développement s'élève à plus de 300 milliards de dollars par an, dépassant ainsi les Investissements directs étrangers (IDE) et l'aide publique au développement réunis. Cette estimation pourrait même être sous-estimée, car elle ne prend pas en compte les flux qui circulent par les canaux informels et les officines de transferts de fonds qui ne sont pas enregistrées. Ces énormes flux sont produits par un ensemble de 200 millions de travailleurs migrants dans le monde qui transfèrent de l'argent à leurs familles et proches dans leurs pays d'origine, en moyenne dix fois par an. Ce qui signifie que le montant moyen d'un transfert est de l'ordre de 150 € et que 2 milliards d'opérations de transfert sont effectuées chaque année. Dans 85% des cas, ces fonds émanent d'une population au niveau de revenu proche voire inférieur aux revenus minima du pays d'accueil.

Objet de toutes les attentions

C'est dans ce contexte qu'un forum international sur les transferts de fonds de la diaspora africaine a été organisé les 22 et 23 octobre 2009 à Tunis par la Banque africaine de développement et le Fonds international pour le développement agricole. Ce forum est le troisième d'une série de « congrès novateurs mettant en relief l'importance de la migration internationale et le caractère vital du flux des envois de fonds ». Il prend une importance toute particulière pour la région lorsqu'on sait que les travailleurs africains envoient à eux seuls chaque année plus de 40 milliards de dollars américains vers leurs pays d'origine. C'est en tout cas ce que révèle ce même rapport de l'agence onusienne. Cette somme n'arrive cependant pas entière aux destinataires en raison, d'une part, des restrictions réglementaires locales et, d'autre part, du coût « prohibitif » des transactions de transfert.

De nouvelles facilités réglementaires

Cependant, dans un contexte de chute vertigineuse des investissements directs étrangers dans les pays du sud allant, comme en Jordanie, jusqu'à moins 60% par rapport au niveau habituel de ces dernières années en raison de la crise financière globale, les gouvernements de ces Pays n'ont d'autres choix que de faciliter le transfert d'argent de leurs ressortissants travaillant à l'étranger pour faire entrer des devises, ce qui se traduit par un assouplissement réglementaire. En effet, malgré une baisse prévue de 5% en volume de transfert de fonds en raison de la crise financière, cette rentrée de devises reste cependant contracyclique et stable par rapport à d'autres mécanismes de financement qui sont les investissements directs étrangers ou l'aide internationale au développement qui fluctuent selon les circonstances.

Par ailleurs, longtemps dominé par les deux géants internationaux que sont Western Union et Money Gram (à eux seuls plus de 65% du marché des transferts de fonds et prélevant une commission pouvant aller pour les petites sommes jusqu'à 25% du montant transféré), le potentiel de ce marché attire aujourd'hui toutes les convoitises.

L'évolution technologique favorise redistribution des cartes et changement des règles du jeu. C'est surtout la banalisation de l'utilisation du téléphone mobile et son taux de pénétration dans toutes les populations du globe qui déstabilisent l'ordre établi. Cet appareil devenu quasi universel devrait devenir le meilleur support pour les transferts internationaux de fonds. C'est en tout cas le pari de tous les nouveaux entrants qui rêvent de prendre des positions sur ce marché prometteur. Ce mode de transfert de fonds dispose désormais de son propre écosystème et tient des salons qui attirent exposants, conférenciers et visiteurs.

Le dernier, le Mobile Money Transfer - Global Summit (MMT09), s'est déroulé à Dubaï les 26 et 27 octobre dernier. Malgré la crise mondiale, les retours de ce salon sont très positifs avec la participation de toute la chaîne d'acteurs potentiels : réseaux télécoms mobiles, constructeurs d'appareils téléphoniques, banques, institutions financières et de micro finance, réseaux de transfert de fonds, opérateurs de solutions m-paiement, consultants, pouvoirs publics et régulateurs. Le sentiment général, c'est que les choses bougent réellement et qu'il y a d'ores et déjà des solutions sérieuses, prometteuses et réussies. Toute sorte de solutions techniques ont été présentées : du simple transfert par SMS aux plates-formes multiacteurs.

Mais une chose était sûre : la simplicité de la mise en œuvre, l'évolutivité dans un contexte changeant rapidement et l'agilité à s'adapter aux différents contextes locaux constituent une base consensuelle pour les participants. MMT APAC est la prochaine session de ce salon international. Elle est prévue à Manille aux Philippines les 8 et 9 décembre 2009 et sera consacrée à la région Asie-Pacifique et est . L'Est asiatique et le Pacifique constituent l'une des premières destinations de l'argent transféré car près de 120 milliards de dollars ont été envoyés en 2008 dans cette région par les travailleurs originaires des pays de la zone.

Qui seront les gagnants ?

Le foisonnement de l'offre indique, certes, qu'il n'y a plus d'obstacles technologiques au déploiement du transfert de fonds par mobiles, mais il ne protège pas du risque d'être en présence d'une nouvelle ruée vers l'or avec son cortège de vendeurs de pelles, rêvant chacun de faire rapidement fortune.

Dans ce climat, les opérateurs historiques se retrouvent sous pression. Leur modèle économique basé sur l'échange d'argent physique auprès d'agents commissionnés s'avère très

couteux. Ainsi, Western Union qui jouit d'une expérience de plus de 150 ans en matière de transfert d'argent, doit entretenir un réseau de 345 000 agences dans plus de 200 pays, ce qui explique le niveau très élevé de la commission perçue et qui est incompatible avec la volonté publique internationale. Le G20 s'est par exemple, engagé à réduire les coûts de transfert de moitié dans les cinq ans.

Les pays développés ont compris qu'offrir un accès abordable aux institutions financières contribue à lutter contre les systèmes de transfert informels, comme les hawalas, soupçonnés d'être des canaux pour l'argent du terrorisme et le blanchiment d'argent.

Le mouvement a été amorcé dès 2004 en Amérique du nord et en Asie grâce à des réseaux financiers comme le World Council of Credit Unions qui permettaient déjà de transférer des montants de 1 000 dollars entre les Etats-Unis et le Mexique avec des frais ne dépassant pas les 15 dollars contre 76 dollars appliqués par les grandes banques commerciales. A Hong Kong, certaines agences spécialisées ont même ramené les frais fixes à 2,50 dollars par transfert vers les Philippines.

Les opérateurs historiques n'entendent pas pour autant se laisser distancer sans réaction et ils ont bien raison ! Parallèlement à des réseaux physiques qu'ils continuent de développer notamment avec la transposition de la Directive communautaire sur les services de paiement en Europe, ces « majors » du transfert de fonds multiplient les partenariats avec les opérateurs télécoms afin de commercialiser une offre de transfert par mobile. C'est le cas de Western Union qui a bâti une alliance avec Orascom Telecom, opérateur de téléphonie mobile influent dans la zone Moyen-Orient, Afrique et Asie. Money Gram de son côté a choisi Affinity Global Services et sa plateforme multicanal Mozido pour effectuer des opérations de transfert de fonds cash-mobile, mobile-mobile et mobile-cash.

Une longue chaîne de confiance à bâtir

Comme tout marché qui subit une déréglementation, le transfert international de fonds verra son paysage rapidement transformé avec l'inévitable transformation des opérateurs historiques et l'arrivée de nouveaux entrants poussés par une technologie évoluée et une vision nouvelle du modèle économique. Dans le match qui oppose les deux modèles : tout physique d'un côté et tout mobile de l'autre, il y a une place pour un modèle hybride qui allie les deux. La transformation actuelle des agents de transfert de fonds informel type Hawala en agents déclarés des établissements de paiement issus de la DSP pourra contribuer à toucher par un modèle innovant mobile-cash les 30 à 40% des destinataires de l'ensemble du transfert de fonds résidant dans les zones rurales et dont la particularité est d'être quasiment « inbankarisables ».

Séduction et confiance seront des facteurs essentiels de succès pour tout nouvel entrant. Et le maillage territorial par des agents capables de transformer la somme reçue en monnaie sonnante et rébuchante reste stratégique dans un contexte de sous bancarisation.

CANTON y réfléchit ...

Le marché du transfert de fonds se confirme, comme prévisible, un des premiers champs d'expansion des nouveaux services de paiement. Géographiquement, deux priorités apparaissent: les transferts Nord Sud liés aux travailleurs migrants et les transferts Est-Ouest au sein de l'Union Européenne, là où développement du commerce et croissance sont sources de flux. Ce marché considérable favorise l'entrée de jeunes pousses et la réingénierie de leur

chaîne de valeur par les leaders existants. Le contexte réglementaire nouveau appelle des mutations profondes notamment sur la question de la conformité (protection du consommateur et lutte anti-blanchiment) et les offres commerciales devront innover sous forte contrainte concurrentielle. Bref, un beau champ de manœuvre !

Cet article est extrait du dossier «Les grandes manœuvres sont lancées dans les transferts de fonds » du numéro 39 de la revue « Échos de Canton – Les nouvelles dynamiques du paiement ».

Experts Services de Paiement : experts du cabinet Canton Consulting, le think tank des nouvelles dynamiques du paiement
Canton Consulting

[En Ligne] Disponible sur

http://www.cfo-news.com/Les-enjeux-formidables-des-transferts-de-fonds-internationaux_a13498.html

USA : Le business de l'héroïne black tar

Un article paru dans le Los Angeles Times (édition du 14/02/10) décrit le business que des dealers mexicains ont mis en place pour vendre aux USA une forme d'héroïne, appelée black tar (goudron noir). Ces nouveaux dealers, originaires de Xalisco, petite ville mexicaine de l'Etat de Nayarit (sur la côte pacifique du pays), ont imaginé un système de vente inédit pour écouler et propager la black tar sur le territoire américain.

La black tar est une héroïne, peu raffinée, fabriquée au Mexique dont les impuretés peuvent atteindre 20 à 80 %. Elle se présente sous la forme d'une pâte (aspect ressemblant à du goudron), plus ou moins solide de couleur noire ou brunâtre. Cette héroïne est le plus souvent dissoute, diluée puis injectée.

La méthode de vente des réseaux Xalisco :

- Comme pour le principe de la livraison à domicile des pizzas, le consommateur commande par téléphone de la black tar et la drogue lui est livrée directement chez lui.
- Le produit est vendu à des prix défiant toute concurrence et ses effets sont plus puissants que l'héroïne traditionnelle mexicaine.
- Service après vente : les clients sont rappelés après livraison pour savoir s'ils sont satisfaits du service.
- Système de fidélisation : lorsque les clients ramènent de nouveaux clients au réseau, ils reçoivent gratuitement des doses de black tar.
- La black tar n'est pas vendue par gramme mais par dose (1/10 de gramme environ).
- La livraison est effectuée par chauffeur : la dose de black tar, sous la forme d'une boulette, est placée dans la bouche du chauffeur durant le transport. Pour éviter tout ennui et de longues peines de prison en cas de contrôle policier, les chauffeurs ne portent pas d'armes et transportent de très faibles quantités de drogue lors de leurs déplacements.

A la différence des principaux cartels mexicains, les réseaux de Xalisco sont de petites tailles, ont une structure décentralisée, et recourent très peu à la violence. Ils ne sont pas placés sous l'influence d'un seul homme ou d'une famille. Ils sont organisés sous la forme de petites cellules dont les membres sont les chauffeurs et les trafiquants. Ils peuvent décider de monter leur propre affaire et de créer ainsi de nouvelles cellules.

La concurrence entre les cellules a conduit à une baisse significative du prix de la drogue. La dose est passée de 25 US\$ à 12,5 US\$. Dans certaines villes, à Denver par exemple, le prix de

la dose est descendu à 8 US\$. A Salt Lake City, la dose d'héroïne s'élevait à 50 US\$ au début des années 1990, elle vaut désormais entre 10 et 15 US\$.

Selon la police américaine, une cellule composée de 6 à 8 chauffeurs, travaillant 7 jours sur 7, empocherait environ 80 000 US\$ par semaine.

Les réseaux Xalisco ciblent de préférence des villes de taille moyenne ayant une population jeune, blanche et de classe moyenne. Ces réseaux se sont propagés aux USA, sur la côte ouest, dans le middle west et au sud de la Californie.

Dans l'Etat de l'Ohio, où les réseaux de Xalisco se sont implantés en 1998, le nombre d'addicts à la black tar, admis dans des centres de désintoxication, a été multiplié par 5. Le nombre d'overdose a triplé et 229 personnes sont mortes en 2008. A Denver, le nombre de morts par overdose de black tar est passé de 6 en 2004 à 27 en 2008, depuis l'implantation des réseaux de Xalisco dans la ville.

Les réseaux ont également réussi à s'implanter dans des régions où la dépendance à certains médicaments analgésiques comme l'oxycontin était forte. Beaucoup de ces personnes dépendantes à ce type de médicaments les ont remplacé par de la black tar, moins chère et aux effets plus puissants. En effet, le prix d'un comprimé d'oxycontin peut atteindre environ 80 US\$, et une personne "accro" à cet analgésique peut en consommer jusqu'à 6 par jour.

La black tar représenterait environ les 2/3 du marché de l'héroïne aux USA.

Dimanche 28 février 2010

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.actustups.com/article-usa-le-business-de-l-heroine-black-tar-45824900.html>
